



NORDEX FRANCE

Compte-rendu de l'atelier de concertation n°3

Jeudi 7 septembre 2017



Le : Jeudi 7 septembre 2017
De : Alter&Go Concertation
Pour : Les participants à la réunion

SOMMAIRE

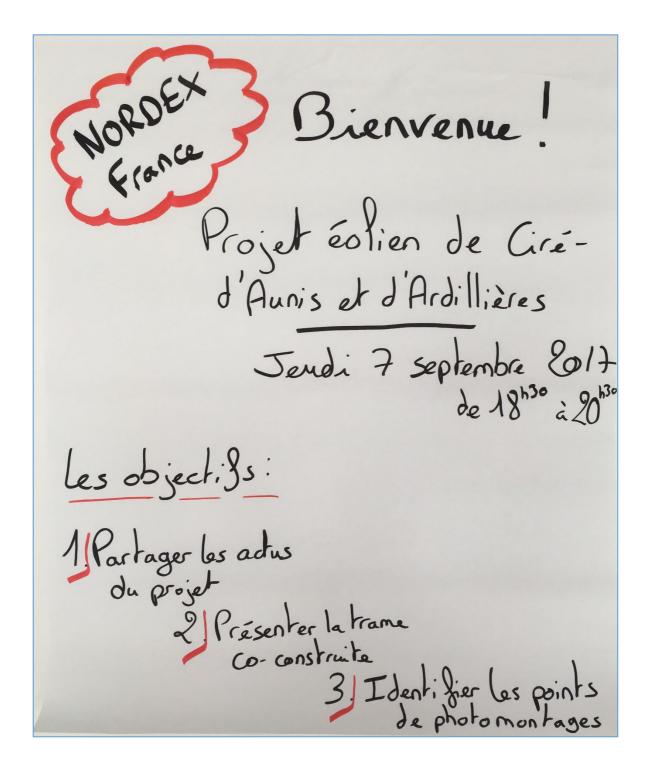
1.	Introduction	3
2.	Les objectifs de l'atelier n°3	4
3.	Les participants à l'atelier n°3	5
4.	Le déroulé de l'atelier	8
5.	Synthèse des échanges	9
6.	Identification des points de prise de vue photomontages	
	Les préinscriptions pour les prochains rendez-vous de concertation	

1. Introduction

Le troisième atelier de la démarche de concertation volontaire engagée par NORDEX France sur le projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières s'est tenu le jeudi 7 septembre 2017, à la salle multiculturelle d'Ardillières. Cet atelier s'est structuré autour de trois axes de réflexions qui ont été :

- 1. Partager avec vous les actualités du projet
 - Avancement des études en cours et prochaines études à venir (acoustique, faune, flore)
 - Informer sur la pose d'un nouveau mât de mesure
- 2. **Vous présenter la trame d'implantation,** issue des différentes versions amendées par le travail de co-construction et vous expliquer les propositions ayant pu être retenues par NORDEX France.
- 3. **Identifier avec vous** des points de prise de vue des photomontages
 - Présentation des principes de l'étude d'impact visuel, via des exemples de photomontages
 - Identification par les participants des points de prise de vue pour les photomontages sur une carte

2. Les objectifs de l'atelier n°3



3. Les participants à l'atelier n°3

L'atelier de co-construction n°3 de la démarche de concertation sur le projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières a rassemblé une cinquantaine de personnes dont 43 participants inscrits sur le panneau d'accueil de l'atelier, ci-dessous :

Prénom	Nom	Je suis là en tant que :
Ingrid	BARON	Habitante d'Ardillières
Michel	BERNARD	Elu Le Thou
Mathieu	BERNARDON	Citoyen d'Ardillières
Fabrice	BIZON	Citoyen de Ciré
Delphine	BLAN	Habitante d'Ardillières
Valérie	BONNET	Conseillère Municipale Ardillières
Jean-Marc	BONNET	Habitant d'Ardillières
Alain	BORDAT	Habitant de Ciré d'Aunis
Sylvain	BORDE	Président de l'association de chasse d'Ardillières
Olivier	BRO DE COMERES	Habitant de Ciré d'Aunis
Jean-Marc	BUREAU	Habitant d'Ardillières
Laurence	BUREAU	Conseillère municipale d'Ardillières
Viviane	CARON	Habitante d'Ardillières
François	CHENE	Propriétaire
Patrice	CHEVALIER	Habitant de Ciré d'Aunis
Christiane	COUDIERE	Habitante de Ciré d'Aunis
Philippe	DE CARVALHO	Habitant de Ciré d'Aunis
Olivier	DENECHAUD	Mairie d'Ardillières
Cathy	DROZOZ	Habitant d'Ardillières
Monique	DUPUY	Habitante de Ciré d'Aunis
Patrice	DUPUY	Elu à Ciré d'Aunis
Jacques	DUTEUTRE	Maire adjoint d'Ardillières
Georges	FORGO	Habitant d'Ardillières
Céline	GENCE FORGO	Habitant d'Ardillières
Lionel	GENEAU	ACCA Ciré d'Aunis
Henriette	GENEAU	Habitante de Ciré d'Aunis
Gilbert	HURTAUD	Habitant d'Ardillières
Mickaël	KELLER	Habitant de Ciré d'Aunis
Joseph	MASSON	Président du syndicat du Marais Ciré d'Aunis
Jean-Louis	MINEAUD	Propriétaire à Ciré d'Aunis
Estelle	MORIN	Habitant d'Ardillières
Laurent	NEE	Habitant d'Ardillières
Jean-François	PARISOT	Habitant d'Ardillières
Christian	PLANTEY	Habitant d'Ardillières
Philippe	REGNIER	Conseiller Municipal Ardillières
Jacques	RIDEAU	ACCA Ciré d'Aunis
Didier	ROBERT	Habitant d'Ardillières
Paul	ROUX	Fermier communal
Louis	ROY	Habitant de Ciré d'AUnis
Jacky	RUPPIN	Habitant Le Thou
Guillaume	RUPPIN	Habitant de Ciré d'Aunis

Jean-Marie	TARGE	Maire d'Ardillières
Patrick	TORRE	Habitant d'Ardillières

L'équipe Alter&Go Concertation :

- Antoine LANDEAU Consultant
- Charline VIALLE Consultante

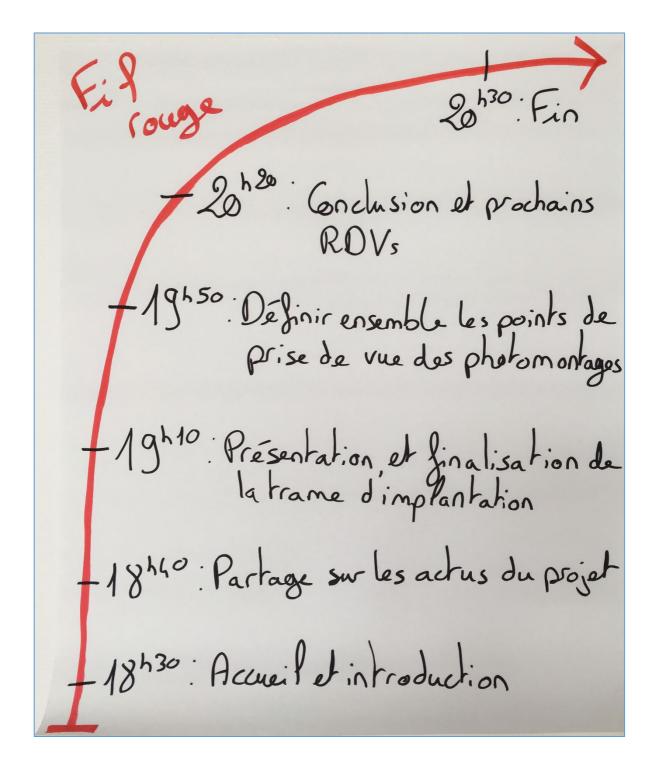
L'équipe Nordex :

- Adrien LOISELET - Chef de projets

RENOM	Nom	Se suis la entant que	Votre destination de vacances idéales (1)
François Paul Sean. Mare Nichael PATRICE Jacque Jaurence guillaume George Laurent INGRID Delphire Jacpl Olivier J. Louin Sylvein	CHÊNE RDY ROUX ROUZEAU KEWER TORRE DUPUY DUTEURTANE BUREAU RUPPIN FORCO CONCO FORGO NÉE BARON BLAN MASSON BROGOTOTS MINEAUD BOROS	Proprietorial habitant Circ Fermier communal Habitant Ardillieux Hostet de Circ Hatetan Adlieux Flu Trin adjoint. Conseillue Ardillieux Habitant Circ habitant Ardillieux Ardillières 11 Priode Man de Mins Ardillières 11 Priode Man de Mins Ardillières 11 Priode Man de Mins Ardillières 11 Priode Man de Mins Propriétaux Prosident la Mossi	France Guadeloupe CANADA FRANCE FRANCE FRANCE La Planite France et Etnanger là - bas! CIRE Ardillières

PRÉNOM	Nom	De suis la entant que	Votre destination de vacances idéales
Michel 2 Didien 3 DACKY 4 Liond. 5 Howelte 6 PLAIN 3 PHILIPPE 8 CHRISTIANE	BERNARD ROBERT ROPPIN Genean Genean Bondat: DE.CARMCHO COUDIERE	Ela le Thon Habitant ARD Se THOO ACCA Ché Habitant Ché Habitant Che HABITANT CIRÉ	le monde Sa PRÉVILLE Orange Se Cher USA Sa Grance.
Cotton	BONNET BONNET BONNET BONNET BONNET BONNET REGINET REGINET WISHE BIZON DUPOY CARON PARISOT HVRTAND MORIN DROZDZ		Par good france Par good france PRINCESS d'Europe fmace Les ifes FRANCE JA dépund Le monde

4. Le déroulé de l'atelier



5. Synthèse des échanges

Vous trouverez ci-après le compte rendu des échanges de l'atelier retranscrits par écrits ainsi que les photos des Métaplans.

Vous pouvez également télécharger la présentation d'Adrien Loiselet, chef de projet NORDEX France, directement sur la plateforme internet du projet, à l'adresse suivante : http://www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation

Vos questions et remarques sur les études

Sur le mât de mesure

Question: Est-ce-que les mesures sont faites dans tous les sens du vent?

Réponse de NORDEX France: Des prises de mesures sont effectuées toutes les 30 secondes. Par rapport au bruit, la réglementation nous impose de ne pas dépasser le seuil de 35 decibels comprenant le bruit ambiant ajouté à celui de l'éolienne.

Question : Quelles est la hauteur du mât de l'éolienne ?

Réponse de NORDEX France : La hauteur du mât d'une éolienne varie entre 90m et 114m. En bout de pâle, les éoliennes mesurent entre 150m et 180m.

Question: La prise de mesure du vent est-elle effectuée à différentes saisons?

Réponse de NORDEX France: Cela n'est pas prévu par la réglementation sauf en cas de demande de la DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). La période idéale est comprise entre le mois de septembre et avril.

Sur le choix d'étudier ce projet éolien

Question : Quelle est l'intérêt d'installer de nouveaux parcs et de ne pas agrandir les autres déjà existants ?

Réponse de NORDEX France : Il existe des projets d'extension de parc éolien déjà existants ainsi que des projets d'installation de parcs éoliens sur de nouvelles zones. Du fait des contraintes réglementaires, techniques, environnementales et humaines, il n'est pas possible d'axer le développement éolien uniquement sur l'extension des parcs éoliens déjà existants.

Question : Pourquoi relancer ce projet ?

Réponse de M. TARGE, maire d'Ardillières : Lors du projet éolien précédent, les études avaient démontré un impact important sur les couloirs migratoires. De plus, les machines proposées étaient moins performantes que ce permettaient la technologie. Elles produisaient moins d'énergie et provoquaient davantage de nuisances que celles prévues dans le projet actuel. Les retombées économiques étaient inégales entres les communes à l'inverse du projet de parc éolien présenté aujourd'hui.

Remarque : Il serait intéressant de proposer un questionnaire ou un référendum pour avoir le retour de la population.

Sur l'étude acoustique

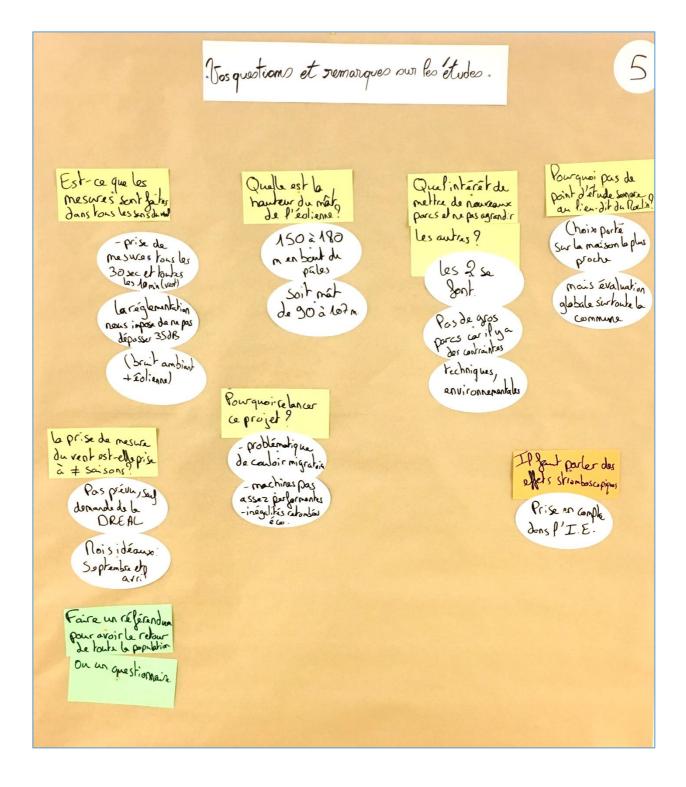
Question : Pourquoi il n'y pas de point d'étude sonore prévu au lieu dit Le Moulin ?

Réponse de NORDEX France : Le choix des acousticiens s'est porté sur la maison la plus proche de la zone d'étude. Pour autant, cela ne signifie pas que le périmètre de mesure se

restreint à cette habitation. Les points d'études sonores sont choisis pour permettre une évaluation acoustique globale à l'échelle de toute la commune.

Remarque : Il faut aussi évoquer l'effet stroboscopique engendré par les éoliennes.

Réponse de NORDEX France : L'étude d'impact comprend également cet aspect et nous présenterons les résultats quand les études seront finies.



Vos questions et retours sur la trame d'implantation

Remarque : L'installation d'éoliennes dans le marais obligent les agriculteurs à refaire le drainage.

Question : NORDEX va-t-il prendre en compte la perte de valeur des maisons en cas de vente ?

Réponse de NORDEX France : Oui, NORDEX peut-être amené à dédomager un propriétaire s'il est prouvé que la perte de valeur est réellement due au parc éolien. La décision est tranchée par la Justice.

Question : Si les éoliennes prévues dans le sud de la zone sont refusées, seront-elles déplacées dans la zone Nord ?

Réponse de NORDEX France : Non, en cas de refus, les éoliennes seront supprimées du projet.

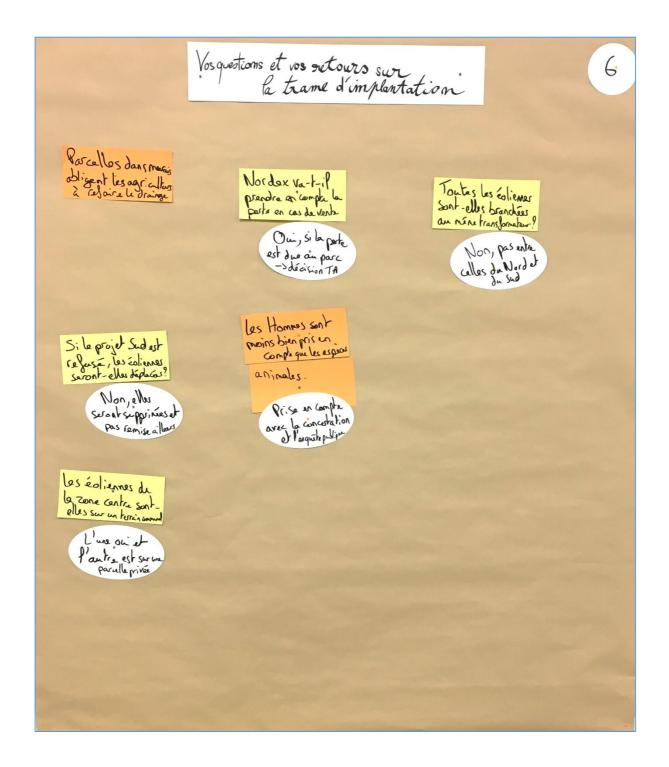
Question : Les éoliennes de la zone centrale sont-elles situées sur le terrain communal ? Réponse de NORDEX France : Une éolienne est située sur le terrain communal et la seconde, sur une parcelle privée.

Remarque : Les Hommes sont moins pris en compte que les espèces animales.

Réponse de NORDEX France : Nous avons justement engagé une démarche de concertation volontaire avec les deux communes pour prendre en considération au maximum les attentes des habitants, en amont du dépôt du projet en préfecture. Il existe aussi l'enquête publique qui a pour objectif de permettre à la population d'émettre un avis consultatif sur le projet.

Question: Toutes les éoliennes sont-elles branchées au même transformateur?

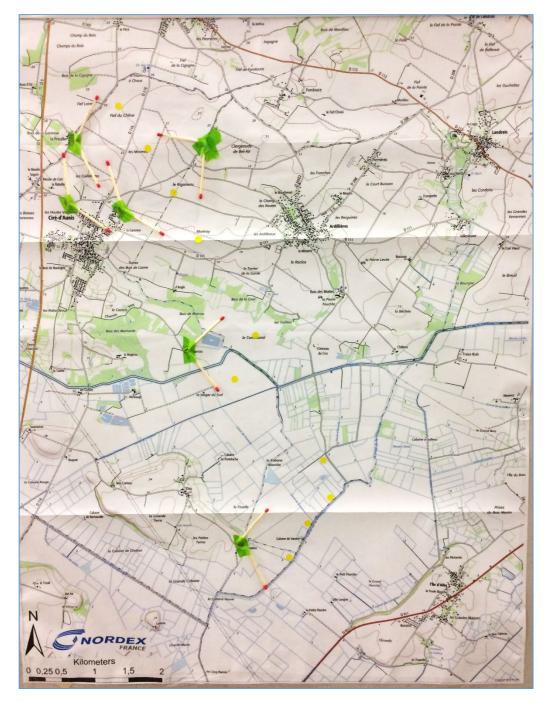
Réponse de NORDEX France: Non, les éoliennes ne seront pas branchées au même transformateur en fonction de leur implantation en zone Nord ou en zone Sud.



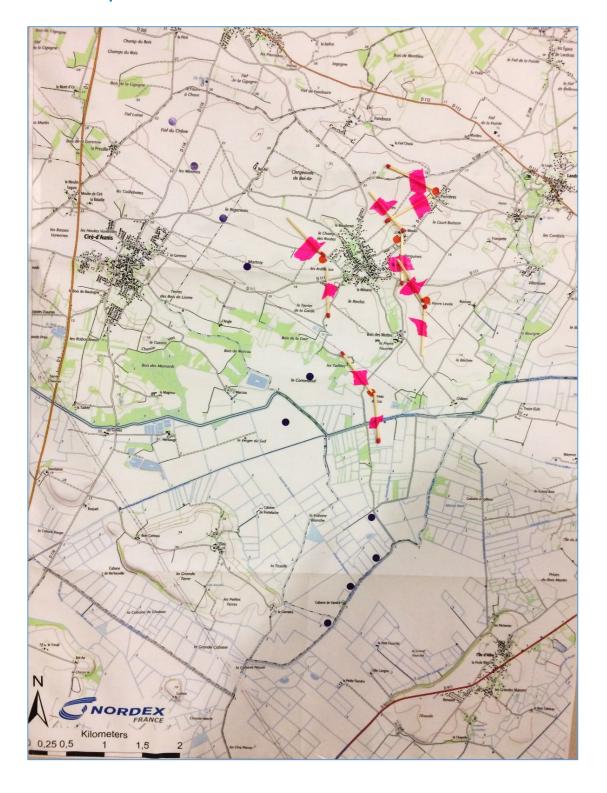
6. Identification des points de prise de vue des photomontages

Dans cette phase de co-construction, les participants ont travaillé en deux sous-groupes en fonction de leur commune de résidence : Ardillières ou Ciré d'Aunis. L'objectif de ce travail collectif était de proposer 5 points de prise de vue par commune pour les photomontages.

> Groupe d'habitants de Ciré d'Aunis



> Groupe d'habitants d'habitants d'Ardillières



7. Préinscriptions pour les prochains rendez-vous de la concertation

Le troisième atelier de la concertation s'est terminé avec l'inscriptions des participants aux prochains rendez-vous de la démarche de concertation du projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières.

Visite de la pose du mât de mesure le Mardi 26 septembre 2017 de 14h à 16h

NORDEX France a proposé aux participants de venir assister à la pose du mât de mesure dans la zone Nord du projet. En plus d'observer en direct l'installation du mât, ce moment sera l'occasion d'échanger à nouveau avec Adrien LOISELET, chef du projet à l'étude.

Pour cet évènement 14 personnes se sont préinscrites :

Prénom	Nom
Alain	BORDAT
Gabrielle	BORDAT
Jean-Michel	CAPDEVILLE
Christiane	COUDIERE
Philippe	DE CARVALHO
Olivier	DENECHAUD
Monique	DUPUY
Patrice	DUPUY
Jacques	DUTEUTRE
Georges	FORGO
Céline	GENCE FORGO
Lionel	GENEAU
Henriette	GENEAU
Jean-Marie	TARGE

Visite du parc éolien de Mazeray-Bignay le Samedi 14 octobre de 9h à 12h

Lors du précèdent atelier du jeudi 22 juin 2017, certains participants ont proposé de fixer une deuxième date de visite pendant un week-end afin de permettre la participation du plus grand nombre à cet évènement.

Pour la visite du parc éolien, 14 personnes se sont préinscrites :

Prénom	Nom
Jean-Marc	BONNET
Jean-Marc	BUREAU
Laurence	BUREAU
Christiane	COUDIERE
Olivier	DENECHAUD
Patrice	DUPUY
Georges	FORGO
Céline	GENCE FORGO
Cécile	JOURDY

Jean-François	PARISOT
Philippe	REGNIER
Pierre	REGNIER
Quentin	REGNIER
Jean-Marie	TARGE

Pour s'inscrire aux prochains évènements de la concertation, rendez-vous sur la plateforme participative du projet, en libre accès sur internet à l'adresse suivante :

http://www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr/calendrier-demarche

